



ASSOCIATION FRANÇAISE DE L'ÉCLAIRAGE

Dossier de presse 2019



Association à but non lucratif représentant la France dans les instances de normalisation nationales et internationales, l'Association française de l'éclairage (AFE) est une association dont les recommandations sont utilisées comme référence dans le Code du travail, les textes officiels et les appels d'offres.

www.afe-eclairage.fr – afe@afe-eclairage.fr

SOMMAIRE

L'éclairage en France	p.4
Le marché de l'éclairage	p.5
L'AFE, plus de 90 ans d'histoire	p.6
L'association	p.7
Au service des professionnels et collectivités	p.8
Ses missions	p.9
Contacts	p.10

L'ÉCLAIRAGE EN FRANCE



POURQUOI UNE ASSOCIATION SUR L'ÉCLAIRAGE ET LA LUMIÈRE ?

Si 80 % des informations que nous recevons quotidiennement passent par la lumière et l'éclairage, leur influence ne se limite pas à notre vision. La lumière et l'éclairage conditionnent profondément notre santé (croissance, myopie, sommeil...), notre sécurité (ex : la quasi-totalité de la population présente une baisse de l'acuité visuelle de nuit à partir de 50 ans...) et notre vie économique (productivité, chiffres d'affaires...). L'Association française de l'éclairage a été fondée pour définir les meilleures pratiques issues du terrain en la matière et garantir le bien des usagers.

LA MOITIÉ DU PARC D'ÉCLAIRAGE PUBLIC FRANÇAIS

Les adhérents de l'AFE, publics et privés, gèrent plus de 5 millions de points lumineux, soit plus de la moitié du parc d'éclairage public en France

POURQUOI LA FRANCE DOIT-ELLE PRENDRE SON ÉCLAIRAGE EN MAIN DÈS AUJOURD'HUI ?

- Parce que la science de l'éclairage et de la lumière a considérablement évolué
- Parce que les nouvelles technologies nous ont fait entrer dans une nouvelle ère
- Parce que la capacité à limiter l'impact environnemental n'a jamais été aussi grande
- Parce que l'énergie va être de plus en plus chère

LE MARCHÉ DE L'ÉCLAIRAGE

Les chiffres de l'éclairage



9,5 millions

de points lumineux d'éclairage public étaient recensés en 2015, soit une augmentation de 30 % en 15 ans.

Rapport 2018 du Conseil Général de l'environnement durable - «A la reconquête de la nuit»



4 millions

Ce sont les tonnes de CO² rejetées chaque année pour rien par les installations tertiaires obsolètes (80 % des installations actuelles sont non conformes);



90 %

A partir de 50 ans, la quasi-totalité de la population présente une baisse des capacités visuelles, nécessitant une adaptation de l'éclairage;



60 %

du parc d'éclairage public français composé de lampes au sodium, pour 30 % de lampes à vapeur de mercure et 10 % de LED.

Rapport 2018 du Conseil Général de l'environnement durable - «A la reconquête de la nuit»



90 millions

C'est le nombre de luminaires urbains en Europe dont 75 % ont plus de 25 ans.



7

C'est le nombre moyen de points lumineux installés dans les projets d'éclairage en 2017.



91 %

des 2,16 millions de luminaires routiers vendus en Europe (28) sont destinés au remplacement d'installations existantes.

Commission Européenne -2018

Le marché de l'éclairage



100 milliards \$

C'est la part de ce que pourraient représenter les LED en 2020 sur le marché mondial.



1 milliard €

C'est ce que les collectivités devront investir dans les années à venir du fait des réglementations françaises et européennes, quelle que soit la durée d'éclairage pratiquée.



23 %

C'est le nombre de luminaires ballons fluorescents qui devront être remplacés dans les 28 pays européens dans les années à venir.



35 %

La part de marché des lampes LED pour l'éclairage des bâtiments passerait ainsi de 35 % en 2017 à 61 % en 2020.



9 milliards €

C'est ce que coûterait la rénovation complète du parc urbain français.



400 millions €

C'est ce que dépensent les collectivités locales en France pour leur éclairage extérieur.



92 %

La part des collectivités de plus de 5 000 habitants ayant entamé des démarches de ville intelligente.

Syntec numérique 2018

L'AFE, 90 ANS D'HISTOIRE

Depuis plus de 90 ans, l'Association française de l'éclairage (AFE) est une association loi 1901 à but non lucratif qui agit pour la compréhension et la prévention des effets de la lumière sur l'Homme et l'environnement. Ses recommandations sont utilisées comme référence dans le Code du travail, les textes officiels et les appels d'offres.

SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

L'AFE assure une veille sanitaire par un Collège de médecins et chercheurs (Collège Santé de l'AFE) sur les effets de la lumière sur l'Homme et sur la biodiversité. A partir de ces travaux, l'AFE définit des recommandations reprises dans le code du travail. Elle participe aux travaux nationaux et est régulièrement sollicitée par les médias pour s'exprimer sur les sujets des effets de la lumière sur l'Homme.

Ses partenariats avec des organismes comme l'Institut de la Vision et l'AsnaV lui permettent de travailler sur des sujets aussi variés que les limites acceptables de luminance au travail, la DMLA, la relation lumière et Alzheimer, la déficience visuelle et l'accessibilité, les troubles du sommeil, les nuisances lumineuses...

RÉGLEMENTATION ET NORMALISATION

L'AFE définit des recommandations, en éclairage intérieur comme en éclairage extérieur, reprises dans le Code du travail et dans les textes officiels. Elle apporte également son expertise dans les travaux nationaux (Santé, CEE...).

L'Association française de l'éclairage représente la France dans les instances de normalisation nationales (AFNOR) et internationales (CEN et CIE, via le CIE-France). Elle assure ainsi la Présidence de la Commission « Eclairagisme » X90X de l'AFNOR pour les bonnes pratiques de l'éclairage et la liaison avec la Commission U17 « Installations électriques extérieures ».

COLLECTIVITÉS, INSTITUTIONS ET PROFESSIONNELS

Collectivités (deux groupes dédiés et composés uniquement des responsables éclairage des collectivités françaises, élus, syndicats d'énergie...), institutions, Etat et professionnels sont réunis au sein de l'AFE pour partager leurs retours d'expériences et les meilleures pratiques. Son ancrage territorial, via ses 15 délégations en région, permet à l'association de fédérer et de travailler avec l'ensemble des parties prenantes sur les meilleures pratiques de l'éclairage issues du terrain dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire.

Une approche mise en exergue via les Trophées de l'éclairage exemplaire AFE / ID Efficience Territoriale©, organisés en partenariat avec le Syndicat national des directeurs généraux des collectivités territoriales (SNDGCT), la FNCCR - Territoires d'énergie, les techniciens territoriaux de France (ATTF), l'éco-organisme Récyllum et Lux, la revue de l'éclairage.

Enfin l'Association regroupe les chercheurs et techniciens nationaux et internationaux qui lui donnent une expertise scientifique et technique reconnue.

FORMATION ET ORIENTATION

L'AFE dispense des formations qui sont utilisées comme référence dans les appels d'offres et offres d'emplois en éclairage intérieur comme en éclairage extérieur. Respectant la charte de neutralité de l'Association, ces formations, référencées Datadock, sont dispensées aux acteurs publics et privés.

L'AFE aide également les jeunes à s'orienter et s'insérer professionnellement ainsi qu'à maîtriser les nouvelles technologies. Elle a signé plusieurs conventions avec des établissements d'enseignement.

L'ASSOCIATION

Les collèges et groupes de travail de l'AFE

Représentante de la France dans les instances de normalisation européennes et mondiales (CEN et CIE, via le CIE-France), l'AFE a créé plusieurs groupes de travail et de veille, dont :

Une branche médicale, **le Collège Santé**, qui regroupe chercheurs, médecins... et assure une veille sanitaire sur la lumière et ses effets sur l'Homme.

Le groupe AFE Métropoles, qui rassemble les responsables éclairage public des grandes métropoles françaises afin d'extraire des retours d'expériences de terrain, notamment sur les nouvelles technologies.

Le groupe AFE Collectivités, qui réunit les responsables éclairage public des petites (à partir de 3 500 habitants), moyennes et grandes collectivités françaises, urbaines comme rurales.

Le CIE-France, comité miroir de la Commission Internationale de l'éclairage (CIE).

Le Collège Lumière Naturelle de l'AFE, qui a pour objectif de donner des clés de compréhension et des exemples d'application pour encourager l'utilisation de la lumière naturelle dans les bâtiments.

La Présidence de la Commission « Eclairagisme » X90X de l'AFNOR pour les bonnes pratiques de l'éclairage et la liaison avec la Commission U17 « Installations électriques extérieures.»

Nos valeurs

ÉCLAIRER JUSTE

La juste quantité de lumière, là et où il faut, quand il le faut.



NEUTRALITÉ & INDÉPENDANCE

La charte éthique de l'association et ses statuts exigent la neutralité et l'indépendance afin de défendre l'intérêt général.



PARTAGE

L'AFE se mobilise pour regrouper, expliquer et diffuser le savoir et le savoir-faire de l'éclairage.



OUVERTURE

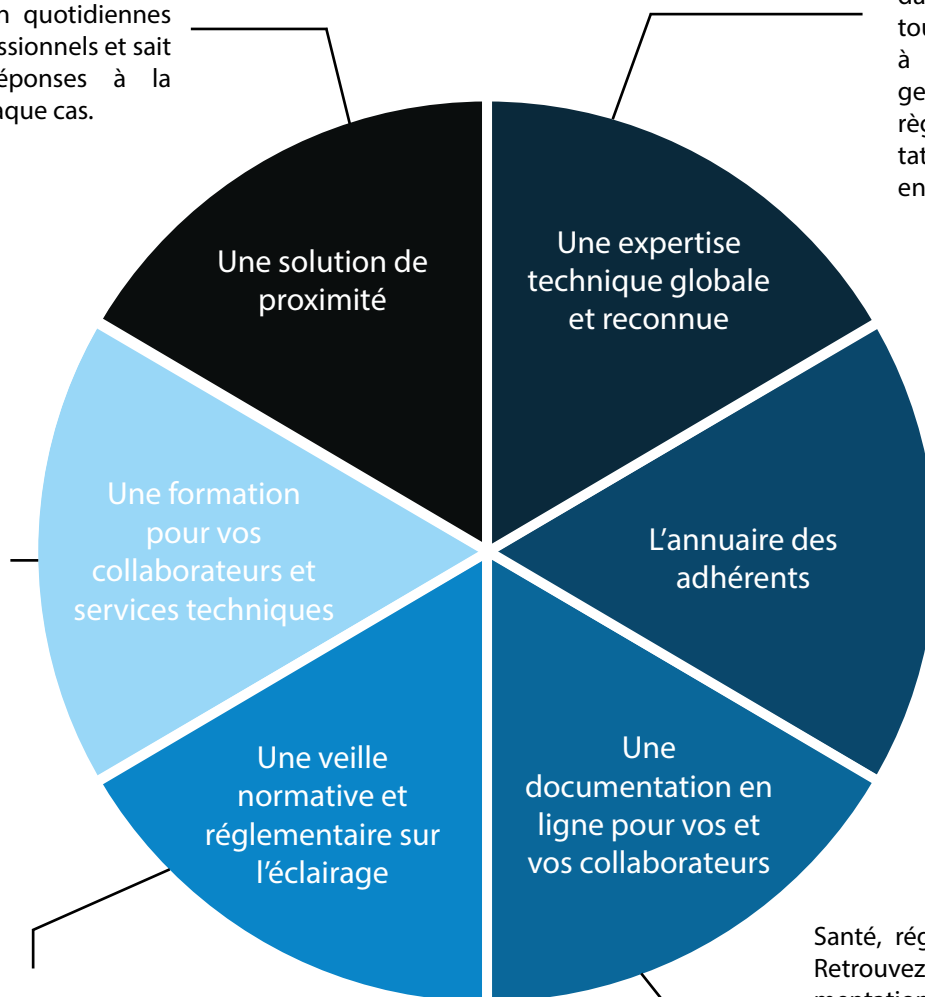
L'association est ouverte aux échanges avec toutes personnes ou organismes souhaitant participer à la construction et diffusion des bonnes pratiques de l'éclairage.



L'AFE, au service des collectivités et professionnels depuis 1930

L'AFE propose depuis plus de 90 ans de transmettre son savoir-faire et son expertise indépendante au service de tous afin de les aider à répondre aux exigences normatives, réglementaires, qualitatives, budgétaires et environnementales.

L'AFE, à travers ses 15 centres régionaux, connaît les problématiques de terrain quotidiennes des élus et professionnels et sait adapter ses réponses à la spécificité de chaque cas.



L'AFE dispose d'un centre de formation agréé et dont les formations sont utilisées comme référence dans les offres d'emploi en éclairage intérieur comme en éclairage extérieur.

L'AFE, via sa production écrite, réalise une veille informative, technique et réglementaire sur l'éclairage. Les nouvelles réglementations et normes font l'objet de fiches synthétiques explicatives. Des Points de vue sont également régulièrement édités sur les questions clés (Point de vue commun AFE/Ministère sur les relevés aériens, les LED de substitution en éclairage public...).

Santé, réglementations et normes... Retrouvez dans la rubrique documentation les actualités et fiches explicatives concernant l'éclairage de chaque type de bâtiment et d'aménagement urbain : écoles, bureaux... mais aussi éclairage des voies de circulation en fonction des différentes périodes de la nuit...

SES MISSIONS

L'association centre ses actions pour l'intérêt général autour de quatre axes : informer, organiser, former et guider la jeune génération. Ses différentes actions sont pensées pour aider chaque public : les décideurs et gestionnaires, les professionnels et le grand public.



INFORMER

Les guides et recommandations de l'AFE sont utilisés comme référence dans les textes et documents officiels. L'association édite plusieurs documents (Points de vue techniques, fiches synthétique, vidéos, posters, guides et recommandations...) répondant aux problématiques de chaque public. Pour le grand public, des outils spécifiquement créés expliquent les fondamentaux de l'éclairage et répondant aux questions : comment choisir une lampe ? Quel éclairage, pour quelle pièce ?... Ces informations sont concentrées, entre autres, dans une vidéo pédagogique gratuite, le E-learning.



FORMER

L'AFE a créé un centre de formation : le Centre de Formation et de Perfectionnement en Eclairage (CFPE). Le CFPE est un centre de formation agréé depuis plus de 40 ans (décret qualité 2017 inclus) délivrant des formations diplômantes et qualifiantes, dont le contenu est élaboré par l'AFE avec les professionnels publics et privés de l'éclairage. Une garantie d'expertise et de neutralité qui vaut aux formations du CFPE d'être utilisées comme référence dans les offres d'emploi en éclairage intérieur comme en éclairage extérieur.

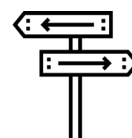


ORGANISER

Chaque année, l'AFE organise et participe à une cinquantaine d'événements partout en France : des conférences, mais aussi des colloques avec les collectivités, les professionnels... afin d'être au plus près de la réalité de l'éclairage. Pour chaque sujet, l'AFE dépêche des experts reconnus dans leur domaine de compétences.

Tous les deux ans, l'association organise les Journées nationales de la lumière de l'AFE.

Rassemblement de tous les acteurs (Etat, élus, institutionnels, professionnels...), ces journées livrent un état des lieux de la science, des enjeux et du quotidien de l'éclairage. C'est LE rendez-vous biennuel de l'éclairage et de la lumière.



GUIDER LA JEUNE GÉNÉRATION

Parce que la pénurie en matière de formation et d'aide à l'orientation pour les jeunes dans le domaine de l'éclairage est importante, l'AFE a signé plusieurs conventions avec des établissements d'enseignement.

Elle accueille également les jeunes membres dans chacun de ses centres régionaux.

ILS SOUTIENNENT L'AFE



CONTACT



Marie-Pierre Alexandre
Directrice générale
mpalexandre@afe-eclairage.fr
06 37 35 12 60
01 45 05 72 82



POUR EN SAVOIR PLUS

L'Association française de l'éclairage met à disposition dans l'espace qui lui est dédié sur son site Internet :

Sa documentation : chiffres clés de l'éclairage, fiches synthétiques, guides, explications de normes...

Ses Points de vue, expertise technique de l'AFE sur un sujet (communiqué commun AFE / Ministère (Cerema) sur les relevés aériens utilisés comme outils de diagnostics d'éclairage public, les enjeux sanitaires liés à la lumière des LED...)

Ses communiqués de presse : bannissement des lampes à vapeur de mercure, santé...

Son blog, où vous pouvez découvrir des interviews, des dossiers thématiques...

www.afe-eclairage.fr

Rejoignez-nous sur
@AFEclairage



